

## PHOTOVOLTAÏQUE : LANCER DE L'APPEL A PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES RÉGIONAL 2009 ET BILAN 2008

Rennes, le 10 avril 2009

### L'appel à projets « photovoltaïques » régional 2009 : financer des opérations exemplaires dans chaque département breton avec comme priorité l'innovation technologique et architecturale.

L'Etat, la Région Bretagne, les conseils généraux des quatre départements bretons, et l'Ademe s'associent en 2009 avec le soutien de l'Union Européenne pour lancer un second appel à projets « **Photovoltaïques** » avec comme objectifs majeurs:

- ⇒ Soutenir des installations photovoltaïques dans le cadre de démarches globales de maîtrise de l'énergie,
- ⇒ Encourager le développement de nouvelles technologies et d'innovation architecturale autour de l'utilisation de panneaux photovoltaïques, et plus spécifiquement, promouvoir les panneaux photovoltaïques comme éléments à part entière de construction et d'esthétique du bâtiment.

Les secteurs prioritaires: le logement social, les bâtiments publics, les associations et les bâtiments agricoles.

### Bilan 2008 :

Sur 178 dossiers déposés, 38 ont été retenus. Ces 38 réalisations représentent 8000 m<sup>2</sup> de panneaux installés soit 839 kWc de puissance totale. Ils permettront de produire 830 000 kWh d'électricité et d'éviter 252 T d'émission de CO<sub>2</sub> par an.

En 2009, les projets candidats devront d'abord présenter une innovation technologique et/ou architecturale puis seront ensuite sélectionnés sur des éléments d'appréciation très précis, prouvant la globalisation de leur démarche environnementale, tels que la maîtrise optimale de l'énergie sur les bâtiments du site, la mise en place d'actions limitant l'impact environnemental (bilan carbone...), l'utilisation d'une énergie renouvelable autre que photovoltaïque sur le site ...

Les candidats retenus bénéficieront d'une aide financière (environ 30% du montant total de l'investissement)

Le marché du **photovoltaïque** en France est en forte croissance depuis l'adoption en 2006 du nouveau tarif de rachat à 0,55 euros du kWh pour les installations intégrées. Le marché breton suit la même évolution avec, en 2008, près de 1136 certificats signés dont 156 pour des puissances installées supérieures à 5 kWc.

Cet appel à projets fait partie du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 adopté au niveau régional centrée sur des opérations exemplaires, démonstratives et/ou pédagogiques avec comme ambition de contribuer à lutter contre le changement climatique, d'atteindre l'objectif de 23% de production d'énergie renouvelable d'ici 2020, de sécuriser l'approvisionnement électrique sur le territoire, de développer et stabiliser la filière économique.

### Conférence de presse : lundi 20 avril 2009 – ADMR – Carhaix – 15H00

#### Contacts Presse

Agence Rond Vert : Carine Le Guil / Aude Messenger : Tel - 09 61 58 04 78

Région Bretagne : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 / Ademe Bretagne : Claire Schio - 02 99 85 87 06